

Rapport d'activité 2023



40 ans

Réserve Naturelle RAVIN DE VALBOIS

Sommaire

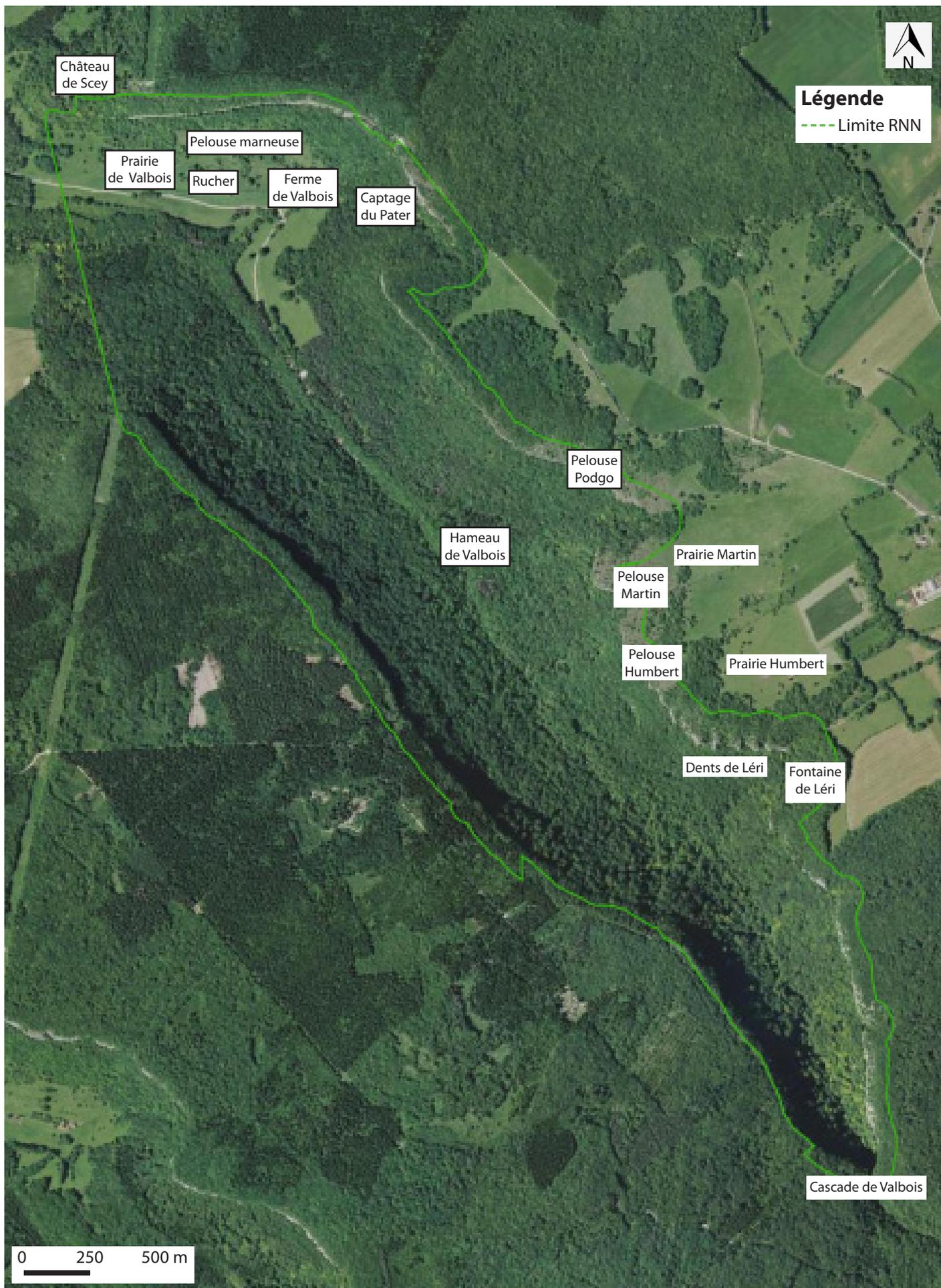
Introduction	1
1. Falaise	2
2. Pelouse	5
3. Forêt	11
4. Ruisseau	15
5. Prairie	16
6. Connaissance du patrimoine naturel	17
7. Insertion locale	20
8. Réglementation	28
9. Administratif	29
10. Échanges réseau gestionnaires	30
Liste des sigles et des acronymes	31

Lien de téléchargement du plan de gestion 2017-2026 :

<https://cen-franchecomte.org/nos-sites-protéges/reserve-naturelle/rnn-ravin-de-valbois>

Lieux-dits de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois

Communes de Cléron et Chassagne-Saint-Denis (25)



Introduction

En dehors de la mise en œuvre des actions courantes figurant dans le plan de gestion, l'année 2023 a été surtout marquée par le 40ème anniversaire de création de la réserve naturelle. De mars à décembre, une dizaine d'activités et manifestations (sorties nature, conférences) ont été proposées à la population locale afin de mieux faire connaissance avec le Ravin de Valbois, de s'initier aux richesses du patrimoine naturel et culturel de ce site protégé ou encore de partager des moments conviviaux. Au total, 400 personnes ont participé à ces diverses manifestations. Le point d'orgue de ce 40ème anniversaire fut la soirée musicale organisée le 16 septembre à Cléron où près de 150 personnes se sont retrouvées sous le chapiteau de l'AEP (association d'éducation populaire de Cléron, co-organisatrice) afin de partager un repas convivial et de beaux souvenirs ! Cet anniversaire a permis au Conservatoire de mesurer le fort ancrage local de la réserve naturelle au sein du territoire Loue Lison.

Autre fait marquant de l'année, le recrutement du nouveau conservateur de la réserve naturelle, Emmanuel C., arrivé en poste fin octobre, et qui aura la lourde tâche de succéder à Dominique L., conservateur historique qui a œuvré pendant près de 30 ans sur la réserve naturelle et qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée (départ prévu fin mars 2024). Merci à Dominique L. pour son implication et l'important travail réalisé durant toutes ces années au sein de la réserve naturelle et du réseau RNF.

Ce rapport d'activité annuel est présenté conformément à l'organisation du plan de gestion 2017-2026. Il reprend les 9 objectifs à long terme et se décline par objectifs opérationnels.

Seuls les prénoms et initiales des noms des personnes citées apparaissent dans ce document conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD*).

*Les sigles et les acronymes sont définis en fin de rapport.

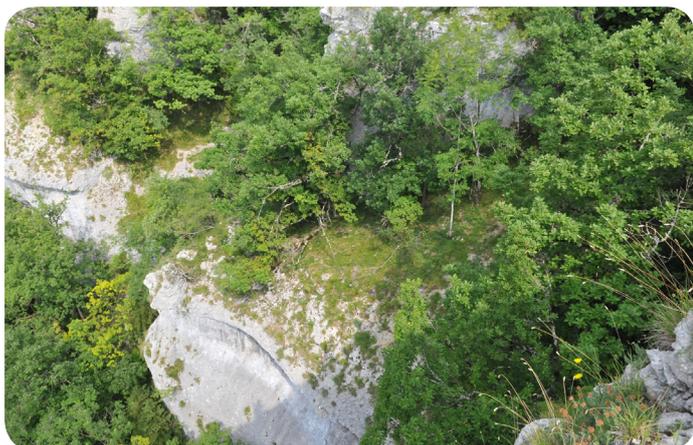


Affiche réalisée à l'occasion des 40 ans de la RNN © C. Curlier - CEN Franche-Comté

1. Assurer la préservation des habitats rupestres et des espèces associés

10 Mieux connaître les habitats de falaise

10.1 Développer les connaissances sur les habitats de falaise



Végétation arborée en falaise © F. Ravenot

Recherche initiée avec l'Université de Franche-Comté (laboratoire Chrono-Environnement) sur un projet de recherche sur les populations d'arbres en falaises et leur rôle éventuel comme zones refuge dans les falaises de l'Arc Jurassien. Le projet s'appuiera sur une équipe pluridisciplinaire regroupant des chercheurs et enseignants-chercheurs des laboratoires Chrono-environnement et ThéMA de l'université de Franche-Comté ainsi que de chercheurs de l'ISEM de l'Université de Montpellier. Il bénéficiera également d'une étroite collaboration avec le CBNFC-ORI.

Une première visite sur le site de la RNN a eu lieu le 20 novembre afin de localiser les secteurs favorables.



Prospection des arbres en falaise © F. Ravenot

10.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Plusieurs espèces patrimoniales ont été recherchées en 2023 par Adeline L. (chargée d'études et botaniste au CEN Franche-Comté).

La laïche à épis courts (*Carex brachystachys*) a été recherchée avec succès sur la falaise ubac. Un minimum d'une douzaine de pieds a été dénombrée le 13 juin, au pied de falaise en ubac par Adeline.

Tortella nitida (bryophyte) est toujours abondante lors du passage le 13 septembre sur la station historique (falaise adret, secteur Léris) mais sans qu'une estimation de population ne soit possible.

Lors de ces prospections, la doradille à rachis épais (*Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis*) a été notée régulièrement dans les falaises en ubac et la grassette commune (*Pinguicula vulgaris*) confirmée sur la seule station connue.



Grassette commune © L. Bettinelli

Parmi les autres espèces recherchées, sans succès, figurent l'aspérule des teinturiers (*Asperula tinctoria*), le limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*), la petite pyrole (*Pyrola minor*) et la violette admirable (*Viola mirabilis*).

• Oiseaux

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Le 29 mars, un nouveau site de nidification est identifié dans le du ravin. Le 8 juin, 2 jeunes individus sont proches de l'envol. Le 13 juin, les jeunes ont quitté le nid et l'un d'eux sera revu le 29 juin proche de l'aire.

Il est fort probable que le couple de faucons pèlerins se soit déjà installé à cet endroit en 2022. L'aire est éloignée du secteur de nidification du grand-duc d'Europe et est surtout camouflée par la présence de végétation

arbustive à même la vire. La cohabitation entre ces 2 espèces de rapaces rupestres se poursuit donc.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)



Les 2 jeunes grands-ducs le 16 juin 2023 © F. Ravenot

Les 6, 7, 8 et 16 février, un mâle chanteur se manifeste à la tombée de la nuit. Le 28 février, grâce à la mise en place d'un enregistreur acoustique AudioMoth (du 23 au 1er mars), un couple est identifié (accouplement). L'aire est localisée le 8 avril et au moins un jeune individu est observé le 30 du même mois. Le 11 juin, 2 jeunes sont présents à proximité immédiate de l'aire.

Des plumées de pigeon ramier, corvidé, buse variable et milan royal (de nouveau !) couvrent une partie de la vire rocheuse. Le 23 juin, ils sont toujours présents mais le 2 juillet, le nid est vide. Le mâle sera encore entendu le 29 juin, en tout début de soirée.

Le grand-duc d'Europe s'est donc reproduit avec certitude en 2023, avec 2 jeunes à l'envol. On peut estimer que la nidification a débuté aux environs du 25 mars, date correspondante aux sites de reproduction de l'espèce connus en moyenne montagne.

Grand corbeau (*Corvus corax*)

Un couple de grands corbeaux est noté le 23 février. Le 10 et 22 mars, 2 oiseaux longent la falaise du Bois de Curon en pleine période de reproduction, ainsi que le 21 avril, plus en aval. Deux individus sont revus, seuls, le 2 juin.

En présence du grand-duc, il serait intéressant d'affiner le statut nicheur du grand corbeau à l'avenir. Cette action



Grand corbeau survolant le Ravin de Valbois © F. Ravenot

est prévue au plan de gestion en 2024.

Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*)

Le 1er individu est observé sur la RNN le 16 mars. Quatre individus cerclent en fond de ravin le 16 juin. A l'approche de l'automne, une vingtaine d'hirondelles fréquentent le ravin. Le dernier individu est vu le 2 novembre.

Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba*)

Une seule observation de ce grand martinet est réalisée le 2 juin, dans le cadre du STOC-EPS (cf. 60-3). Son statut de nicheur ne sera donc pas affiné cette année.

Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)

Espèce hivernante, le tichodrome a été observé jusqu'au 5 mars. Dès l'automne, 2 individus arpentent la falaise « Cul blanc » entre le 11 et le 23 novembre. Il est vu de nouveau le 4 décembre en aval de la RNN.



Le tichodrome échelette, un discret hivernant © F. Ravenot

11 Favoriser le bon état de conservation des habitats de falaise

11.1 Limiter la fréquentation sur les corniches de l'adret en canalisant la fréquentation autour du site du Château de Scey

Accès motorisé au Château de Scey et à la RNN

Deux comités de pilotage ont eu lieu le 7 juin et le 28 novembre dans les locaux de la CCLL. Les points suivants étaient à l'ordre du jour : avancement de la phase 13 et proposition de la phase 14 (consolidation et mise en sécurité) et mise en tourisme du site médiéval.

Au préalable de ces deux comités, le 21 mars, Diane M. (CCLL), a sollicité la RNN pour effectuer un travail sur le contenu du panneau d'accueil du château prévu au parking « Champey » à Scey-Maisières. Le 21 novembre, à la demande du CEN, une rencontre a eu lieu à Cléron avec Agathe Q., chargée de mission développement économique à la CCLL et désormais en charge du Castel-Saint-Denis.

Emmanuel C. a participé le 28 novembre à la réunion du

second comité de pilotage où les panneaux d'accueil du château destinés à être implantés au niveau des parkings de Scey-Maisières (Champey) et de Chassagne-Saint-Denis ont été présentés. Frédéric R. avait fait part de plusieurs remarques sur le contenu de ces deux supports. Une relecture de la nouvelle version des panneaux est attendue.

Le parking de Champey étant identifié comme le parking principal pour accéder au château, le parking réalisé sur le plateau par la commune de Chassagne-Saint-Denis est donc secondaire, comme souhaité par le CEN.



Parking à la sortie du village de Chassagne-Saint-Denis © F. Ravenot

Suite à l'arrêté municipal du 23 novembre 2019 pris par Félix C., le CEN a sollicité le maire pour informer les usagers motorisés que le chemin menant du village de Chassagne-Saint-Denis au Château de Scey est interdit à tout véhicule sauf ayants droit. En accord avec Félix C., un support papier à distribuer ou à déposer sur le pare-brise des véhicules garés entre le parking du village et la barrière fermant l'accès à la piste forestière menant en direction du château est désormais utilisé pour rappeler cette réglementation.

Une nouvelle demande d'installation du panneau « Voie sans issue » au carrefour des « Granges-Martin » a été faite auprès de la commune de Cléron le 7 décembre. Il sera mis en place au cours du 1er trimestre 2024.

• Entretien annuel du sentier de la RNN

La partie du sentier permettant d'accéder aux Anciennes



Fauche du sentier de la RNN © F. Ravenot

vignes de Valbois n'ayant fait l'objet d'aucun entretien en 2022, une fauche a été réalisée le 19 octobre avec l'aide d'Iris A., stagiaire Terminale Bac pro GMNF (cf. objectif 74).

11.2 Limiter tout dérangement en période de nidification

Cf. 80-2 & 81-2

En fin d'année, Emmanuel C. s'est entretenu avec le président de l'ASA de Flagey afin d'informer les propriétaires forestiers situés en amont du ravin sur la sensibilité du site et sur la nécessité de maintenir la quiétude des oiseaux rupestres en période de reproduction. Une rencontre sur le terrain avec l'ensemble des propriétaires concernés serait souhaitable. Il est préconisé aux propriétaires forestiers de ne pas intervenir en bordure de falaise du 15 février au 31 juillet avec maintien d'un écran végétal d'au moins 20 mètres.

• Accès pédestre au fond du ravin par la route forestière

Depuis la création de la route forestière en 2017, des randonneurs empruntent cette voie jusqu'à la place de retournement et finissent par s'égarer en forêt, au niveau du pont, croyant se trouver sur le sentier menant à la cascade de Valbois. Suite à ce constat, un panneau a été fixé à la barrière métallique à l'entrée de la forêt, avec l'accord du propriétaire, afin de préciser qu'il s'agit d'une voie privée et sans issue et que le chemin rural se situe en contre-haut. Pour ne pas encourager la fréquentation dans le fond du ravin, la cascade n'a volontairement pas été citée.



Support à l'intention des randonneurs © F. Ravenot

2. Assurer la préservation des habitats de pelouse et des espèces associés

20. Mieux connaître les habitats de pelouse

20.1 Développer les connaissances sur les habitats de pelouse

• Compléments d'inventaires invertébrés

Nous recevons progressivement des déterminations d'invertébrés piégés lors des campagnes de pose de tentes Malaise. Cette année, Jocelyn C. a finalisé son travail sur les diptères, nous fournissant notamment une révision de la collection de référence des pipunculides.



Tomosvaryella estebani © J. Claude

Parmi les taxons remarquables, soulignons la présence de *Tomosvaryella estebani*, espèce décrite en 2021 à partir de spécimens de la RNR de la côte de Nancy (39) et qui était passée inaperçue dans les échantillons des pelouses de corniches de la RNN en 2016/2017.

20.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Cette orchidée a été revue cette année, après plusieurs saisons d'absence. Le 30 mai, 8 pieds sont trouvés en contrebas du parc 2 des pelouses marneuses et le 4 juin, 14 pieds sont dénombrés en pelouse de corniche, sur la station « historique ».

Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*)

La station a vu fleurir 19 pieds (5 en 2022, 34 en 2021), dont 16 sur le quadrat de 5 x 9 m², relevés le 6 septembre. Elle a également été notée disséminée dans la pelouse Martin (10 pieds recensés en 10 minutes de prospection le 6 septembre), mais toujours absente de la pelouse Humbert.



Spiranthe d'automne © F. Ravenot

Plantain maritime (*Plantago maritima* subsp. *serpentina*)

La station de ce plantain est toujours présente sur le chemin carrossable, avec une dizaine de touffes recensées le 23 août.

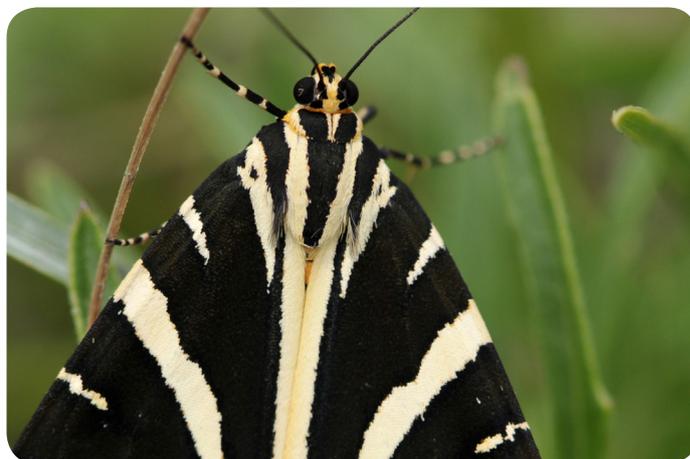
• Invertébrés

Azuré du serpolet (*Maculinea arion*)

Ce papillon a été activement recherché à la mi-juillet, sans succès, tout comme le damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) courant mai et le zygène de Faust (*Zygaena fausta*) fin août – début septembre.

Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)

Cette écaille a été revue à plusieurs reprises cette année, le long du transect rhopalocères (papillons de jour) les 20 juillet et 23 août, de façon opportuniste les 14 et 24 août, en forêt pubescente, en prairie et le long de l'ourlet à géranium sanguin.



Écaille chinée (détail) © F. Ravenot

Plusieurs espèces quasi-menacées (NT), selon la liste rouge UICN de Franche-Comté, ont été observées au cours du transect rhopalocères (cf. 21-8) : l'azuré des cytises (*Glaucopsyche alexis*), la virgule (*Hesperia comma*), le sylvandre helvète (*Hipparchia genava*), la dryade (*Minois dryas*), l'hespérie de l'alchémille (*Pyrgus serratulae*), l'hespérie du chiendent (*Thymelicus acteon*) et la zygène du sainfoin (*Zygaena carniolica*).



Virgule © F. Ravenot

• Oiseaux

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Dès le 03 mai, un mâle adulte est posté sur la haie en amont de la prairie de Valbois. Puis, le 8 mai, un autre individu occupe l'aval de la prairie. Un couple est présent le 23 juin sur un des linéaires de haie situé plus en amont. Comme en 2022, la population se maintient à 3 couples dans ce secteur toujours aussi favorable. Le linéaire de haies actuel reste toujours attractif pour l'espèce.



Mâle d'écorcheur en prairie de Valbois © F. Ravenot

A Chassagne-Saint-Denis, le nourrissage de jeunes au nid est observé le 12 juillet sur la pelouse Martin, en limite de RNN. Sur la « pelouse du tas de bois », pelouse restaurée en 2022 dans le cadre du plan de relance de l'État, un mâle est cantonné le 12 juillet. Enfin, deux autres couples sont localisés à cette même date sur les terrains communaux côté RNN.

Dans le cadre de son stage, Ambre G. a réalisé un support cartographique qui permet d'appréhender l'attractivité des différents secteurs de nidification dans la prairie et

les anciennes vignes de Valbois. Ce travail, qui mériterait d'être approfondi, pourrait être un outil utilisé lors de l'évaluation du plan de gestion.

Alouette lulu (*Lullula arborea*)

A Chassagne-Saint-Denis, deux chanteurs sont présents le 16 mars sur la pelouse Martin bis. Plus tard en saison, 1 individu se manifeste les 27 et 30 avril puis les 2 et 13 juin sur la pelouse Podgo. L'observation de 5 individus atteste de sa nidification certaine le 5 juin sur la pelouse Martin. Deux à trois couples d'alouette lulu ont très certainement niché sur les pelouses sèches de la RNN. L'entretien de ces dernières assurées par le pâturage extensif du troupeau d'ânes lui est favorable.

Hors RNN, l'espèce a été contactée les 9 et 25 avril sur la « pelouse du tas de bois » tout comme le 8 mai.

Un vol de 9 individus est observé en migration le 20 novembre.

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)



Torcol fourmilier © H. Laviron

Le 23 juin, un individu est observé furtivement lors de sa sortie d'une cavité dans le gros noyer dépérissant du fond de la prairie de Valbois, un sac fécal dans le bec. A l'approche du noyer, des oisillons quémangent bruyamment. Le torcol fait désormais partie des nicheurs certains de la RNN.

Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

Malgré la pose d'un enregistreur AudioMoth sur le secteur classique de nidification, du 5 au 13 juin puis de nouveau du 23 au 27 juin, aucun individu d'engoulevent n'a été contacté durant ces deux périodes.

Présent sur la RNN depuis 2018, l'espèce semble marquer le pas cette année. Par ailleurs, aucune observation n'a été signalée dans le département du Doubs d'après la base de données de la LPO BFC.

21. Favoriser le bon état de conservation des habitats de pelouse

21.1 Maintenir l'hétérogénéité de la strate herbacée

• Pâturage des ânes

Nos 6 ânes restent sur les pelouses de corniche jusqu'au 22 mars, passant d'un parc à l'autre dès que les rejets arbustifs sont bien abroustés, notamment les noisetiers. Dans la partie pentue de la pelouse Podgo, 2 fils mobiles sont installés en bord de falaise, mais ils sont sans arrêt cassés par les chamois. Ils sont remplacés par un verrou barbelé à la limite entre les parcs Podgo et Témoin non défriché, peu esthétique mais fonctionnel. Début mars, il faut emmener 70 litres d'eau en jerrican avant l'arrivée de la pluie qui remplit rapidement l'abreuvoir adossé à la cabane. Cette pluie permet le nettoyage des abreuvoirs du plateau.

Le pâturage dans les pelouses marneuses commence par un mois dans le parc 3, puis dans les parcs 1 et 2. Le cloisonnement au sein de ces 2 parcs n'est pas jugé nécessaire avec l'arrivée des 4 ânes supplémentaires de Cyrille P. du 19 avril au 12 juin.



Abroustissement de cornouiller sanguin par Harry © F. Ravenot

Les 6 ânes quittent les pelouses marneuses le 13 juin, pour 2 semaines sur la pelouse Podgo (cantonnement sur la partie débuissonnée en 2021) puis sur la pelouse Martin jusqu'au 26 juillet, date du transfert vers la pelouse marneuse de Colonne (Scey-Maisières).

Le retour dans les pelouses marneuses de la RNN se fait le 7 septembre dans le parc 2. Ce jour même, l'apport d'1 m³ d'eau est assuré par Cyrille P. depuis le chemin menant à Chassagne-Saint-Denis. Le parc 2 est étendu par le parc 1 le 6 octobre avec l'arrivée de 2 ânes supplémentaires mis à disposition par Yohann D. (Charnay), jusqu'au 17 novembre. Les 8 ânes sont transférés dans le parc 3 le 24 octobre, ils y restent jusqu'à la recoupe des rejets du parc 3, réalisée le 8 novembre. Retour dès lors dans les parcs 1 et 2, étendus au parc 3 le 20 novembre.

Le transfert vers le plateau se fait le 4 décembre, dans la pelouse hors RNN débuissonnée en 2021, puis dans la pelouse Humbert le 13 décembre.



Pâturage des ânes en automne © F. Ravenot

• Fauche de la prairie des ruches

Nous sommes dorénavant organisés pour faire les foin bien plus tôt en saison, avant le mois d'août, pour réduire le risque de ramasser un foin trop sec en cas de canicule. Guy V. fauche sa parcelle les 24-25 juin et nous le fanons et le ramassons le 28, dans de bonnes conditions. Deux voyages sont nécessaires pour le monter dans la cabane de Chassagne-Saint-Denis.

• Espèces exotiques envahissantes

La station de station de solidage du Canada (*Solidago canadensis*) est désormais réduite à quelques pieds qui sont arrachés avant leur floraison. Elle semble peu dynamique mais doit continuer à être surveillée.

Le 6 octobre, un nid de frelons asiatiques (*Vespa velutina nigrithora*) est détruit en limite de RNN, à proximité de la pelouse « Martin bis », par l'entreprise Doubs guêpes frelons (Saône). L'intervention est prise en charge par la commune de Chassagne-Saint-Denis, après avis favorable du comité consultatif de gestion de la RNN.



Destruction du nid de frelons asiatiques à base de pyrèthre © F. Ravenot

21.2 Maintenir un couvert arbustif proche des 25 % et de hauteur réduite (< 5 mètres)

• Recoupe des rejets arbustifs

Les rejets arbustifs devaient être recoupés dans la pelouse Humbert, mais avec l'impossibilité de faire du

feu fin septembre, le chantier avec la MFR des Fins s'est reporté sur la pelouse Martin bis, facile d'accès, dans laquelle le broyeur a pu être emmené le 27 septembre. Son utilisation n'a cependant pas été optimale et s'est prolongé sur une demi-journée supplémentaire (11 octobre). La présence de feuilles sur les branchages provoque des bourrages, il ne faudra pas compter utiliser ce broyeur sur ce type de chantier si tôt en saison.



Pelouse Martin bis à Chassagne-Saint-Denis © F. Ravenot

Dans les parcs 1 et 2 des pelouses marneuses, Cyrille P. et Clément P. utilisent pour la première fois en janvier les débroussailleuses équipées de couteaux broyeurs. Ce nouveau type d'entretien des pelouses prévoit de broyer annuellement les rejets arbustifs et de les laisser au sol. Le résultat est satisfaisant sur les petits rejets, plus compliqué sur les rejets de grande taille (80 cm et plus) qu'il faut ramasser et mettre en tas. Contrairement à ce qui avait été imaginé, la repousse arbustive reste très dynamique dans ces 2 parcs, en partie liée aux conditions météorologiques 2023 plutôt humides. A l'automne, les rejets arbustifs sont très vigoureux, difficilement broyables. Le 13 novembre, Cyrille P. et Clément P. accompagnés par un stagiaire et Emmanuel C. interviennent sur les rejets du parc 1 (coupe et ratissage des rejets). La MFR des Fins est de nouveau sollicitée le 20 décembre pour réintervenir dans le parc 2, avant le passage des couteaux broyeurs.



Ramassage des rejets (parc 1) par des élèves de la MFR © F. Ravenot

Quant aux pelouses marneuses du parc 3, ses rejets arbustifs de 3 ans sont recoupés pour la dernière fois

le 8 novembre, avec la MFR des Fins, dans de bonnes conditions. Un entretien annuel par broyage devrait ensuite prendre le relais.

• Pâturage complémentaire des pelouses marneuses

Un contrat Natura 2000 permet de renforcer la pression de pâturage dans les pelouses marneuses, au printemps et à l'automne. C'est ainsi que 4 ânes sont mis à disposition par Cyrille P. du 19 avril au 12 juin, et 2 ânes par Yohann D. du 6 octobre au 17 novembre (cf. 21-1 ci-dessus).

Le contrôle des rejets arbustifs reste très compliqué à gérer dans ces pelouses marneuses. Même en augmentant le nombre d'ânes, la pression de pâturage n'est pas suffisante pour limiter la taille des rejets et permettre un « simple » broyage annuel.

• Pâturage des ânes

État corporel

L'état corporel des 6 ânes est noté à 4 reprises, les notes (maxi = 5) sont les plus fortes le 6 juillet ou le 24 octobre selon les individus (3.0 à 4.0), les plus basses le 24 mars en sortie d'hiver (2.0 à 3.0). S'ils sont sortis d'hiver en moins bon état corporel qu'en 2022, ils ont bien profité de la saison de pâturage et sont entrés en hiver avec de meilleures notes, de 3.0 à 3.7.

Socialisation

Les ânes sont visités au moins 2 fois par semaine. Ils acceptent bien le licol et se laissent prendre facilement leurs pattes. Il faut cependant faire preuve de savoir-faire lors des transferts d'un secteur à l'autre, pour les faire avancer régulièrement.

Approvisionnement en eau



Nettoyage des abreuvoirs de la pelouse marneuse © F. Ravenot

Le manque d'eau s'est moins fait sentir cette année, mais il a toutefois fallu emmener des jerricans en mars (Chassagne-Saint-Denis) et remplir les abreuvoirs des anciennes vignes de Valbois en septembre. Tous les bacs ont été nettoyés une fois dans l'année.

État sanitaire

Igor a été en difficulté à plusieurs reprises cette année, sans gravité, avec 2 petites boiteries soignées par curage et une plaie récurrente au garrot, traitée avec de l'argile. Le printemps pluvieux a rimé avec les problèmes de pied, 3 fourmilières sont curées et soignées par Clément P. à l'eau oxygénée sur Harry, Caramel et Jolycoeur. Ce dernier voit le vétérinaire les 31 octobre et 17 novembre pour un œil abîmé. Une pommade antibiotique lui est administrée 2 fois par jour durant 2 semaines, assurant sa guérison. L'œil a néanmoins été sauvé de justesse.

Parage

Les 6 ânes sont parés par Clément P., ils donnent plus facilement leurs pattes.

Compléments alimentaires

Du sel est donné à volonté toute l'année. En période de présence de mouches, du sel aillé leur est mis à disposition, sous abri, car il craint l'humidité.

21.4 Améliorer la connexion des pelouses avec les milieux ouverts hors RNN

• Restauration d'une pelouse hors RNN sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis

Comme convenu, le GAEC des Crêtes recoupe les rejets



Pelouse du « Tas de bois » à Chassagne-Saint-Denis © F. Ravenot

arbustifs le 5 janvier, en présence de Dominique L., maintenant les buissons qui avaient été matérialisés et l'ondulation de la lisière. Une convention est de nouveau signée avec Jacques C., propriétaire de chevaux à Chassagne-Saint-Denis, pour y organiser un pâturage d'entretien. Ses 2 chevaux pâturent la pelouse du 27 mai au 15 juillet. Les 6 ânes du CEN y passent également 2 semaines en décembre (cf. 21-1).

Un suivi floristique est mis en place par Adeline L. (CEN) pour mesurer la reconstitution de la flore de pelouse. Trois placettes ont fait l'objet d'un relevé floristique le 25 mai 2023. Deux des placettes (n°1 et 3) sont en voie d'évolution vers la pelouse calcicole, tandis que la placette n°2 est déjà occupée par cette communauté. La mise en place d'une gestion régulière par pâturage



Placette floristique n°3 sur la pelouse hors RNN © A. Lepoutier

extensif permettra en quelques années de retrouver une pelouse calcicole, en faisant régresser les espèces liées aux ourlets nitrophiles, aux coupes forestières ou aux fruticées.

Vincent C., habitant de Chassagne-Saint-Denis, s'est d'autre part proposé pour faire un comptage des orchidées de cette pelouse.

• Entretien du corridor « Martin »

La pelouse « Martin » est pâturée du 3 au 25 janvier, puis du 28 juin au 26 juillet (cf. 21-1), la repousse des rejets y est en partie contrôlée.

La pelouse « Martin bis » est pâturée du 25 janvier au 6 février puis entretenue mécaniquement le 27 septembre, avec la MFR des Fins. Le broyeur à végétaux du CEN a pu être utilisé, le chantier était facilement accessible. Cela n'a cependant pas été sans difficulté. Les feuilles n'étant pas encore tombées au sol, le broyeur a trop souvent été saturé, il fallait sans cesse débourrer l'évacuation du broyat. Ce dernier est stocké à côté du tas de novembre 2021 (défrichage du communal hors RNN), en accord avec la commune. Le chantier est finalisé le 11 octobre, toujours avec la MFR.

• Pâturage des ânes « Sous-Colonne » à Scey-Maisières

Les 6 ânes pâturent la pelouse marneuse du 27 juillet au 7 septembre, dans le cadre d'un contrat Natura 2000 signé fin 2021. Ils assurent ainsi l'hétérogénéité de la strate herbacée et le contrôle partiel des ligneux.



Transhumance des ânes à proximité de la pelouse de Colonne © F. Ravenot

21.8 Évaluer l'état de conservation des habitats de pelouse

• Suivis floristiques

Ces suivis ont été réalisés en mai-juin par Adeline L., chargée d'études et botaniste au CEN Franche-Comté.

- Pelouses marneuses : le suivi phytosociologique des pelouses marneuses dans les anciennes vignes de Valbois est reconduit tous les 3 ans et s'appuie sur 4 transects en fonction des entités de gestion. Il ressort notamment que le cortège des espèces marnicoles est peu présent dans les relevés effectués, possiblement en raison du pâturage réalisé en début de saison mais aussi de l'occupation ancienne par la vigne. Le suivi montre également que la dynamique arbustive est très importante ce qui pose la question de la mise en place d'un pâturage complémentaire à celui réalisé actuellement par les ânes du CEN.

- Pelouses de corniche : 4 placettes sont suivies sur les pelouses de corniche de Chassagne-Saint-Denis. Deux



Placette floristique en pelouse marneuse © A. Lepoultier

placettes visent à comparer la pression de pâturage des chamois et deux autres placettes comparent l'effet de la fertilisation suite à un stockage ancien de fumier réalisé en 1983.

Assez logiquement, le suivi de l'exclos non pâturé (placette témoin) met en évidence une évolution progressive de la pelouse vers une végétation plus dense et en partie arbustive qui à terme se ferait au détriment de la pelouse



Placette témoin de l'exclos non pâturé © A. Lepoultier

et de certaines espèces patrimoniales comme le Nerprun des rochers.

Le suivi phytosociologique de la placette amendée en comparaison de la placette témoin montre de manière nette l'évolution du cortège floristique d'une pelouse calcicole suite à un stockage de fumier, plus de 30 ans plus tard. Ces résultats sont intéressants pour la connaissance de ces milieux, voire surprenants compte tenu du caractère préservé des habitats de la RNN dont on aurait attendu qui favorise une plus grande résilience sur un si grand pas de temps.

• Suivi du peuplement de papillons de jour



Placette floristique de la pelouse amendée © A. Lepoultier

61 espèces de papillons de jour ont été contactées le long du transect, chiffre dans la moyenne haute des années précédentes. Les 13 relevés ont été effectués du 19 avril au 29 septembre, l'écart de 14 jours maximum entre 2 relevés n'a pas été respecté en avril/mai (20 jours) et en juillet-août (25 jours). Le duo *demi-deuil/myrtil* (*Melanargia galathea/Maniola jurtina*) continue de dominer le peuplement (à l'avantage du premier). L'*azuré bleu céleste* (*Lysandra bellargus*), espèce typique des pelouses sèches, rétrograde du 3ème au 6ème rang. L'*argus bleu-nacré* (*Lysandra coridon*) qui dominait le peuplement avant les épisodes de canicules 2018/2019/2020, continue de rester en fin de peloton (50ème rang) malgré un été plutôt clément, avec 2 individus volant le 23 août sur les pelouses de corniche. Il était classé au 19ème rang en 2020, 20ème en 2021 et 45ème en 2022.

3. Assurer la préservation des habitats forestiers et des espèces associés

30. Mieux connaître les habitats forestiers

30.1 Développer les connaissances sur les habitats forestiers

Cf. 60-2

30.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Vigne sauvage (*Vitis vinifera* subsp. *sylvestris*)

Seul 1 pied de vigne sauvage était inventorié à ce jour dans la RNN. Une petite station de 3 nouveaux pieds a été découverte de manière fortuite le 10 mars. Lors d'une visite de Max A., Président de la SBFC le 2 octobre, guidé pour l'occasion sur ce même secteur, ce dernier a retrouvé au moins 4 autres pieds. Désormais, 8 pieds de lambrusque sont connus dans le ravin.



Feuillage de vigne sauvage à l'automne © F. Ravenot

D'après les propos de Max A., la quasi-totalité des pieds se situe dans une corylaie de pente, correspondant à un ancien éboulis mobile. Ces pieds de vigne sauvage profitent très probablement des suintements issus du pied de falaise et qui circulent sous l'éboulis. Phytosociologiquement, ils sont très certainement associés au *Tamo communis-Coryletum avellanae* (corylaie thermocline à noisetier et tamier).

• Invertébrés

Bacchante (*Lopinga achine*)

La bacchante a été contactée à 3 reprises, sur une période très réduite entre le 13 et le 25 juin. Les 5 contacts ont eu lieu en milieu forestier, sur le plateau et en adret. La population reste faible, avec aucun individu contacté

lors du protocole de suivi des milieux ouverts (cf. 21-8).

• Vertébrés

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)



Sonneur « 2023 13 - non lié 0 à 8 avec cravate » © CEN Franche-Comté

Les 2 relevés des 27 avril et 17 août ont permis de suivre la population et de contacter 6 adultes connus des années précédentes et 42 nouveaux. Trois d'entre eux fréquentent les ornières de la piste forestière d'ubac. La population reste très dynamique, avec 12 jeunes sonneurs de l'année (dont un en ubac), mais a tendance à se cantonner en milieu forestier. Seuls 2 contacts sont notés au fond de la prairie de Valbois, malgré la présence régulière d'eau dans ces ornières.

Le mâle « Pépère » observé pour la première fois en 1996 a été revu le 27 avril, âgé d'au moins 30 ans.

Milan royal (*Milvus milvus*)



Milan royal adulte survolant la RNN © F. Ravenot

Un individu adulte survole le site de nidification le 10 mars et le couple occupe les lieux le 15 du même mois. Les oiseaux sont revus à plusieurs reprises courant juin et le 29, 3 individus sont présents dont 1 jeune. Cet oiseau est de nouveau observé le 12 juillet, toujours dans le

même secteur.

Notons encore cette année l'observation d'une plumée de milan royal sur l'aire de grand-duc d'Europe (cf. 10.2). Il est malheureusement impossible de définir l'âge de l'oiseau qui a été prédaté (jeune ou adulte ?).

La surveillance de la nidification du milan royal a été menée en collaboration avec Tatiana A., stagiaire en Licence professionnelle MINA au sein de l'EPAGE HDHL, en charge du suivi de la reproduction du milan royal à l'échelle du site Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison ».

Lynx boréal (*Lynx lynx*)

Quelques indices de présence de l'espèce sont à signaler cette année. Un mâle a été entendu à plusieurs reprises entre le 24 février et le 10 mars.

31. Favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers

31.2 Accompagner l'exploitation forestière de la propriété de Scey



Hêtraie à dentaire en adret du ravin © F. Ravenot

31.21 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière

Les mesures compensatoires de l'amélioration de la desserte forestière ne restent que partiellement finalisées. Les ornières à sonneur à ventre jaune dans la prairie de Valbois ne sont pas recreusées et les 3 noyers, bien que replantés avec des espacements adaptés, restent vulnérables, insuffisamment protégés des herbivores.

31.22 Accompagner la mise en oeuvre du PSG

Aucune coupe n'a été réalisée cette année.

A l'initiative du CNPF, 2 placettes de description des peuplements forestiers sont installées par ses soins le 28 février. Dominique L. accompagne le CNPF à cette occasion dans la RNN. Ces 2 placettes (n° 1095 & 1098) font partie d'un réseau de placettes permettant de tester in situ la fiabilité de la description des peuplements forestiers issus de relevés LIDAR.

Dominique L. rencontre Odile de S. le 30 août. C'est



Fond du Ravin de Valbois à l'automne 2023 © F. Ravenot

l'occasion de faire le point sur les difficultés d'exploitation de la forêt de Valbois et de faire un bref bilan des relations entre le gestionnaire de la RNN et le principal propriétaire. Emmanuel C. rencontre Odile de S. le 15 novembre à Cléron afin de se présenter et de discuter des enjeux de la RNN. La discussion s'est principalement concentrée sur les enjeux forestiers et sur l'exploitation forestière. Au vu des contraintes et des coûts d'exploitations importants dans le Ravin de Valbois, Emmanuel C. précise que la mise en place d'un îlot de sénescence Natura 2000 sur une partie de la forêt serait à étudier ce qui permettrait d'assurer au propriétaire un revenu forestier. Odile de S. n'est pas opposée à cette idée mais souhaite en discuter avec le gestionnaire forestier.

La question des ornières créées en ubac lors de la dernière exploitation forestière est également abordée. Comme déjà évoqué par Dominique L. lors du comité consultatif, ces ornières risquent d'être favorables aux batraciens et en particulier au sonneur à ventre jaune et par conséquent, de contraindre davantage l'exploitation forestière sur ce secteur en cas de colonisation par ce petit crapaud. Le comblement de ces ornières serait donc souhaitable.



Création d'ornières en ubac après exploitation © D. Langlois

A cet effet, une visite sur site a eu lieu le 22 novembre avec Guillaume M. (cabinet Susse) et Sylvain C. (entreprise de travaux forestiers Gerriet). La remise en état de la piste (linéaire concerné d'environ 300 ml) avant fin février 2024 paraît compliquée et relativement coûteuse au vu des

conditions météo actuelles et des contraintes en ubac (substrat marneux). Un devis chiffré pour la remise en état de la piste forestière située en ubac sera transmis par l'entreprise Gerriet au cabinet Susse. La décision finale d'une éventuelle remise en état de la piste appartient au propriétaire.

31.31 Accompagner l'aménagement forestier de la commune de Cléron

Le nouvel agent de l'ONF en charge de la forêt communale de Cléron est rencontré le 9 janvier, à sa demande. L'occasion de relancer le projet d'ilot de sénescence en forêt de Valbois et de caler la non-intervention sur la partie en RNN (les 50 m en arrière de la falaise) des parcelles du plateau.



Vue sur l'ubac aval de la forêt de Valbois © F. Ravenot

31.4 Favoriser l'état de conservation des espèces à enjeux, dans les petits secteurs intra-forestiers ou de lisière

31.41 Pérenniser le bon état de conservation du sonneur à ventre jaune

Les ornières forestières de l'adret, favorables au sonneur sont peaufinées en début d'année par le CEN pour recréer des habitats favorables à l'amphibien en adret. La population reste dynamique (cf. 30-2). Dans la prairie de Valbois, aucun recrussement d'ornière n'est réalisé, l'espèce ne s'y est pas reproduite. La colonisation du versant ubac par de jeunes sonneurs se confirme, profitant des ornières créées sur la piste ubac lors des coupes de janvier-février 2022.

31.42 Enrayer le déclin de la population de lézard vert

• Gestion de l'ourlet à géranium sanguin

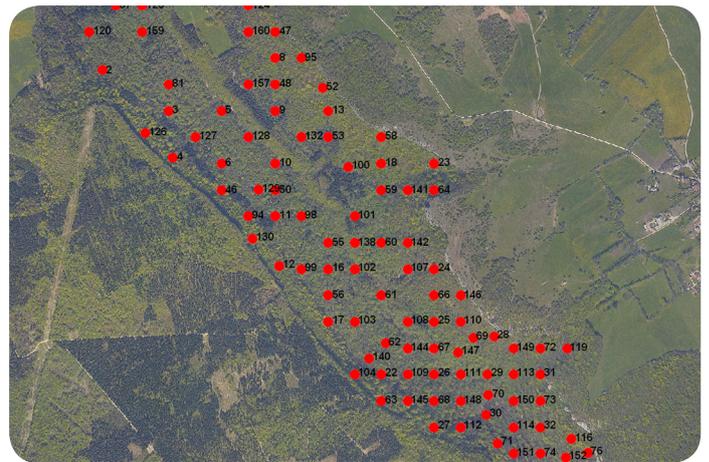
Les parties supérieure et inférieure de l'ourlet sont recoupées avec la MFR des Fins le 11 octobre.

31.43 Pérenniser le bon état de conservation de *Lopinga achine*

En dehors de l'entretien courant de l'ourlet à géranium qui favorise la strate herbacée, aucune action particulièrement ciblée n'est réalisée cette année sur cette espèce qui bénéficie d'un plan national de conservation.

31.5 Évaluer l'état de conservation des habitats forestiers

Le PSDRF (Protocole de suivi dendrologique des réserves forestières) est réengagé cette année, 14 ans après la mise en place du protocole en 2009/2010. Il s'agit cette année de tester le repérage des placettes et d'en relever au moins 30 %. Nous accueillons les 8 et 9 mars la formation RNF dédiée annuellement à ce protocole. Les stagiaires sont logés au gîte d'étape de Cléron. A cette occasion, Elodie C. (RNF) présente une synthèse des résultats de la campagne 2009/2010. Elle valide notamment le nombre de placettes (122), permettant de disposer d'un nombre significatif de données pour distinguer 2 strates, l'une en forêt exploitée, l'autre en dynamique spontanée.



Cartographie des placettes PSDRF (extrait) © S. Champ - DNE

Grâce au concours de plusieurs étudiants stagiaires (Christopher G., Agathe D., Elise D. & Ambre G.) 40 placettes sont relevées entre le 5 avril et le 23 juin. La DREAL et RNF nous ont prêté le matériel dendrologique nécessaire, le CBNFC-ORI un détecteur à métaux. Dans un contexte de hêtraie, sans couverture herbacée et arbustive développée, les piquets métalliques marquant le centre des placettes restent visibles. Le détecteur à métaux est cependant nécessaire dans la partie exploitée de la hêtraie où les piquets centraux sont pliés afin de ne pas risquer d'endommager les engins forestiers lors des futures exploitations. Au final, les placettes sont assez facilement retrouvées (une seule ne l'est pas), le plan des placettes fourni par RNF facilite leur repérage. La position GPS du centre des placettes est reprécisée, tout comme le cheminement emprunté pour y accéder, ce qui n'avait pas toujours été bien noté en 2009/2010. Les relevés sont réalisés directement sur une tablette, à partir des données de la campagne précédente (2009/2010). Les

erreurs de la campagne 2009/2010 sont corrigées, très certainement inhérentes au transfert des données papier dans le tableur Excel.

La question de la présence du chêne sessile (*Quercus petraea*) s'est posée, il était quasi-absent des relevés 2009/2010, au bénéfice du pédonculé (largement dominant dans le ravin, y compris en pente) et du pubescent. La différenciation entre les chênes sessile et pubescent étant difficile et discutable en Franche-Comté, il a été décidé de noter tous les chênes non pédonculés en sessiles.

Une étudiante en Master 2 a été recrutée fin 2023 pour assurer les relevés des 82 placettes restantes, et analyser l'ensemble des données collectées.



Chablis de hêtre en ubac du ravin © F. Ravenot

4. Assurer la préservation du ruisseau et des espèces associées

40. Mieux connaître les habitats aquatiques

40.1 Développer les connaissances sur les habitats aquatiques

Sondes thermiques et de débit

Les sondes n'ont pas été relevées en 2023 mais des mesures de débit ont été réalisées en recherchant les pics de crue. Il est cependant très difficile (illusoire ?) de se trouver sur le terrain au bon moment... les pics de crue sont en général passés au moment des relevés. Le débit est mesuré le 10 janvier à 296 l/s, par la méthode



Mesure du débit du ruisseau de Valbois © F. Ravenot

saline sur la station 3 de la RNN (vers la confluence avec l'affluent du Pater). En amont de la RNN (station 1 de la buse à l'aval de la Combe des Oyes), il est mesuré par la méthode saline à 49 l/s le 10 janvier, 34 l/s le 12 janvier, 360 l/s le 14 novembre. Ce dernier jour, l'estimation du débit effectuée à partir de la mesure de la vitesse d'une feuille circulant à la surface de l'eau donne les mêmes ordres de grandeur (313 et 368 l/s).

40.2 Surveiller l'état de conservation de *Cordulegaster bidentata*

Cette libellule est observée le 14 juin en amont de la confluence avec le ruisseau de Léris.



Cordulégastré bidenté (détail) © F. Ravenot



5. Assurer la préservation des habitats prairiaux et des espèces associées

51. Maintenir l'état de conservation des habitats prairiaux

51.1 Conserver un linéaire de buissons

Cf. 51-3

51.3 Accompagner le système extensif du GAEC du Pater

Emmanuel C. a rencontré les trois associés du GAEC du Pater le 11 décembre, en présence également de Rudy G. (commune de Cléron). Plusieurs points ont été abordés et notamment ceux qui ont donné lieu ces dernières années à des conflits entre le GAEC du Pater et le gestionnaire de la RNN.

Emmanuel C. souhaite repartir sur de bonnes bases et un relationnel de confiance. Le GAEC confirme son opposition à la venue du troupeau conservatoire du CEN dans les Anciennes vignes de Valbois. Toutefois, le GAEC est d'accord pour tenter un pâturage avec leurs jeunes bovins allaitants (race « croisés ») dans les anciennes vignes, en complément du pâturage des ânes. Ces bovins pourraient également intervenir sur la zone intermédiaire en voie d'enfrichement située entre les anciennes vignes et la prairie de Valbois.

Le GAEC du Pater confirme également son accord afin que le CEN poursuive la gestion engagée sur les haies et les buissons favorables à la nidification de la pie-grièche écorcheur.

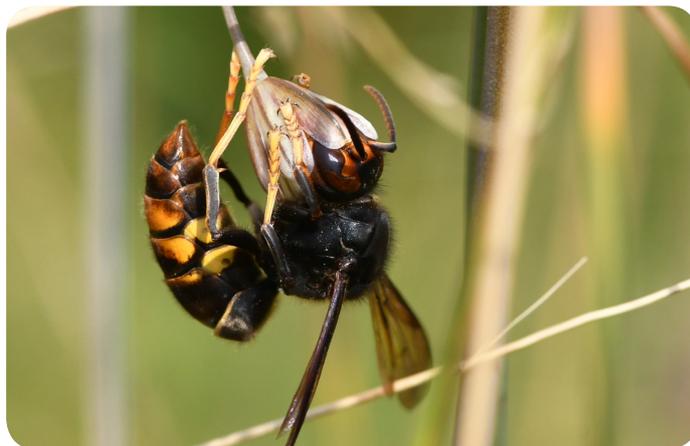


Pelouse enrichie en bas de pente © CEN Franche-Comté

Un second nid de frelons asiatiques est signalé mi-octobre par Guy V. dans la prairie de Valbois, à proximité de son rucher. Après consultation préalable par voie électronique des membres du comité consultatif de gestion de la RNN organisée par la Préfecture du Doubs et avis favorables, ce nid sera également détruit par

injection de pyrèthre par une entreprise spécialisée le 30 octobre. Le coût de la destruction a été pris en charge par la commune de Cléron.

La destruction d'une espèce invasive au sein de la RNN et plus globalement au sein des espaces naturels protégés pose question au gestionnaire. Comment gérer cela à terme ? La DREAL BFC propose de mettre cette question à l'ordre du jour du prochain comité consultatif de gestion.



Frelon asiatique © F. Ravenot



Vue sur le fond du ravin depuis l'aval de la prairie de Valbois © F. Ravenot

6. Promouvoir la RNN comme laboratoire de la connaissance du patrimoine naturel

60. Améliorer les connaissances naturalistes

60.1 Accompagner des chercheurs pour décrire les nouvelles espèces pour la Science découvertes dans la RNN

Gilbert M., spécialiste des champignons très investi dans l'inventaire des macromycètes de la RNN, nous a fait part de la description par des collègues espagnols d'une nouvelle espèce pour la Science (*Wilcoxina moynei* Van Voore & Valencia-Lopez). L'espèce avait été récoltée par ses soins le 5 août 2016 dans la partie aval de la RNN « sur un vieux fût de feuillu, baignant dans le cours d'un petit ruisseau ».



Wilcoxina moynei © F.J. Valencia

60.2 Initier des inventaires de groupes méconnus ou insuffisamment documentés

Inventaire de la faune du sol

Suite à la campagne 2022 de recherche de la faune du sol, nous avons reçu plusieurs retours de notre réseau de déterminateurs :

- **Coléoptères** : Romain D. a identifié 69 espèces, essentiellement de la super-famille des carabiques. Parmi les taxons remarquables, Bertrand C. relève 2 espèces xéro-thermophiles contactées sur les pelouses de corniche : l'*asida des sables* (*Asida sabulosa*), espèce déjà connue de la RNN, par piège Barber et l'*ophone cordiforme* (*Ophonus cordatus*) prélevée à vue par Hugo B. En ubac et en amont de la confluence avec le ruisseau de Léry, une espèce montagnarde a été piégée dans un Barber : *Pterostichus burmeisteri*, très rare à cette altitude. L'absence d'espèces communes telles que des *Amara* ou des *Harpalus* témoigne d'un inventaire incomplet, très certainement lié à une année météorologique 2022

particulièrement sèche, peu propice à la recherche de la faune du sol.



Pterostichus burmeisteri © F. Chevillot (INPN)

- **Fourmis** : Christophe G. a déterminé 30 espèces parmi les prélèvements de 2022, aucune nouvelle pour la RNN.

- **Diptères** : Christophe L. a déterminé 71 taxons, assez classiques, parfois représentés par des dizaines d'individus.

Certains que l'année 2022 n'a pas été propice à un inventaire de la faune du sol, plusieurs groupes faunistiques ont fait l'objet de recherches complémentaires au printemps et à l'automne 2023, dans des conditions météorologiques plus humides.

- **Collemboles** : Céline P. vient refaire des prélèvements de sol les 24 et 25 mai, pour compléter l'inventaire. L'ensemble des stations visitées en 2022 est revu, et au-delà. Nous attendons ses résultats, on espère pouvoir comparer, à partir du peuplement des collemboles, des sols de pelouses plus ou moins pâturées, des sols avec plus ou moins de continuité forestière... Les échantillons ont été triés par Céline et toute la faune hors collembole nous a été renvoyée.

- **Myriapodes** (mille-pattes) : Dominique L. profite de cette tournée du mois de mai pour rechercher des myriapodes. Franck N., spécialiste mayennais des isopodes, accepte de lui prêter main-forte à l'automne (1^{er} et 2 novembre). Ils prospectent à nouveau l'ensemble des stations de 2022 et au-delà. Les diplopodes sont en attente de détermination par Jean-Jacques G. (retraité du MNHN). Tous les chilopodes sont identifiés par Etienne I., dans la dynamique de la publication en 2024 d'une liste rouge nationale. Dans son rapport, il décrit une diversité spécifique « considérable » dans le Ravin de Valbois. Elle atteint les 25 espèces (16 % de la faune de France), une

seule espèce est manquante parmi les taxons du Nord-est de la France et du massif du Jura.

Trois espèces sont remarquables, caractéristiques des habitats forestiers très frais et humides, dont l'*Eupolybothre tridenté* (*Eupolybothrus tridentinus*), taxon menacé en France et à fort enjeu national. Un unique spécimen a été trouvé en chasse à vue en avril 2023, dans une clairière forestière créée par une résurgence très tufeuse au sein de la hêtraie d'ubac.



Habitus d'un *Eupolybothrus in situ* (L = 23 mm) (ici l'espèce *E. longicornis*)



Carte de répartition d'après INPN OpenObs (Nota : 11 stations dans la BDD Myria-France)



Zoom sur les tergites 6 à 9 d'*E. tridentinus* (x30)



Griffe apicale d'une patte 15 d'*E. tridentinus* (x30)

Extrait du rapport sur les chilopodes de la RNN (IORIO É., 2023) © É. Iorio

Cet inventaire des chilopodes témoigne de l'importance des habitats forestiers à affinité montagnarde du fond du ravin.

- **Isopodes** (cloportes) : Franck N. détermine 11 espèces parmi les prélèvements de 2023, 4 sont nouvelles pour la RNN. Au total, l'inventaire des isopodes de la RNN compte 14 espèces.

Inventaire en canopée

Les retours des déterminations des quelques insectes piégés en 2022 dans la canopée n'ont pas mis en évidence de taxons très particuliers. Deux espèces sont nouvelles pour la RN : une fourmi (*Formica fusca borealis* = *Formica lemani*), espèce montagnarde largement répandue en France et un homoptère, *Issus muscaeformis*, déterminé par Dominique M.



Issus muscaeformis © I. Altmann

60.3 Participer à des suivis régionaux, nationaux et/ou européens s'appuyant sur la RNN

• Programme STOC-EPS (suivi des oiseaux communs)

Les relevés ont été effectués les 16 mars, 27 avril et 2 juin. Comme en 2022, 36 espèces d'oiseaux ont été contactées (21 en mars et 33 en avril/juin contre 21 en mars et 34 en avril/juin 2022) pour un total de contacts de 455 individus (dont 168 en mars et 287 en avril/juin) contre 443 individus en 2022 (dont 154 mars et 289 en avril/juin).

Les données ont été saisies sous Faune France (www.faune-france.org) pour le 31 août. Les données STOC-EPS, depuis 2020, ne figurent pas dans la base SERENA.

• Programme SHOC (suivi des oiseaux hivernants)

Afin d'obtenir plus d'informations sur ce programme national porté par le MNHN, Samuel M. (LPO BFC) a été sollicité le 9 novembre. Une grande souplesse est permise aux gestionnaires d'espaces naturels protégés pour mettre en œuvre ce protocole de suivi hivernal à long terme des oiseaux communs. Le temps ayant manqué en cette fin d'année pour définir précisément l'emplacement des transects de manière pertinente, sa mise en œuvre est prévue pour l'hiver prochain.

• Programme STERF (suivi des papillons de jour)

Les données du suivi des papillons de jour (cf. 21-8) ont été saisies en ligne sur l'eBMS, qui centralise toutes les données européennes du « European butterfly monitoring scheme », dont celles du STERF pour la France. Une extraction de ces données est en cours d'intégration dans notre base SERENA.

• Protocole SPRING (suivi des pollinisateurs)

Nous avons réalisé 3 relevés au cours du printemps (6 et 19 avril et 31 mai). La méthodologie avait été affinée depuis 2022, avec moitié moins de stations d'assiettes colorées et de transects, mais avec détermination à vue ou prélèvement des syrphes et des abeilles le long du transect pour identification spécifique. Avec les 4 relevés de l'été-automne 2022, l'ensemble d'une saison entomologiste a été couverte, comme le demandaient les promoteurs de cette phase test du protocole SPRING à l'échelle européenne. Les syrphes et abeilles récoltés ont été envoyés en Espagne pour identification, 7 nouvelles espèces ont été identifiées pour la RNN (2 syrphes et 5 abeilles), mais 4 d'entre elles sont douteuses et en cours de vérification. Les autres insectes des assiettes colorées ont été envoyés à notre réseau de détermineurs des invertébrés, dont Christophe L. pour les diptères et Christophe G. pour les fourmis. Toutes les données ont été saisies dans la base SERENA.

• ATBI (All taxa biodiversity inventory)

Dominique L. a participé aux 2e rencontres des inventaires généraux de la biodiversité à Bourg-d'Oisans (38) du 17 au 19 octobre. La RNN du ravin de Valbois est le 4e site le plus connu de France en termes de diversité spécifique. Dominique a présenté l'historique de l'acquisition de ces connaissances dans la RNN, les découvertes et les derniers inventaires. Ces rencontres ont posé les bases de la définition d'un ATBI et d'un réseau de sites nationaux engagés dans cette démarche scientifique.



Rencontre ATBI à Bourg-d'Oisans © J. Ichter

• Programme Sonosylva (OFB et MNHN)

Comme évoqué en 2022, la RNN a été retenue par le MNHN pour participer à la phase test de ce suivi éco-acoustique à large échelle dénommé « Sonosylva ». Un enregistreur acoustique Song meter mini (Wildlife acoustics) a été placé en fond de ravin le 18 mai et retiré le 9 octobre, selon la méthodologie adressée par le muséum. Les enregistrements ont été effectifs jusqu'au 5 juin (en raison de piles défectueuses).

Un échange avec Ludovic C., chargé de projet au MNHN nous a permis de lui faire part des dysfonctionnements (batterie, fréquence d'enregistrement, bonnette endommagée...). Les quelques fichiers .wav ont été transmis sans aucune garantie d'analyse par le MNHN.

Suite à une seconde phase de sélection en toute fin d'année, le MNHN a retenu une centaine de sites forestiers soumis à différents statuts de protection en France métropolitaine, dont la forêt de Valbois. Ce projet



Enregistreur acoustique en forêt de Valbois © F. Ravenot

sera donc lancé au printemps 2024 et ce pour une durée de 3 ans, sur une période allant de mi-février à septembre.

60.4 Accueillir des chercheurs travaillant sur le patrimoine géobiologique

Cf. 10-1

62. Disposer d'une base de données informatique

62.1 Disposer d'une base de données naturalistes sécurisée

Au 31 décembre 2023, 74 602 observations ont été saisies dans la base données SERENA (72 725 fin 2022), dont 63 101 dans la RNN (61 289 fin 2022), soit un total de 1 877 données saisies en 2023, dont 1812 concernent directement la RNN.

A ce jour, 6 543 espèces ont été inventoriées dans la RNN (6 375 fin 2022) soit 168 nouvelles espèces identifiées en 2023.

62.2 Alimenter les observatoires régionaux et nationaux

Dans l'attente d'une ré-organisation de la base de données au sein des Conservatoires franc-comtois et bourguignon (utilisation future de Géonature) seules les données « oiseaux » liées au programme STOC-EPS ainsi que les données papillons du STERF ont alimenté respectivement les bases Faune France et eBMS (cf. 60-3).

OBSERVATIONS	
Taxon	Diptères (Diptera) INNS Commentaire Abondant
Nom latin	Della platura (Meigen, 1826)
Nom commun	
Méth. protocole	Piégeage en vol (assiettes colorées, pièges jaunes)
Relève	SPRING - Suivi des pollinisateurs Déterminations C. Lauriat
Date /Heure/Dur.	24/09/2023
Sources	Langlois Dominique (RNN) Lauriat Christophe
Confidentialité	Public Validation Validé par le validateur
Site	Sites d'inventaire PT 03
Habitat	
Let/on/XY	
Lieu précis	Waypoint
Altitude/ID obj SIG	Commune du site Cléron (25 159)
Abondance/dom.	Méth. localisation
Nombre	11 Précis. comptage
Nbre adultes	Nbre adultes en couple
Nbre juvén.	Nbre jeunes femelles
Nbre juvén. mâles	Nbre juvén. mâles
Nbre juvén. femelles	Nbre juvén. femelles
Nbre oeufs	Nbre indéterminés
Nbre adultes mâles	11 Nbre adultes mâles
Nbre adultes femelles	
Réf. externe	Code marquage
Planis. visible	ID 74878

Masque de saisie de SERENA © CEN Franche-Comté

7. Favoriser l'insertion locale de la RNN dans son contexte socio-économique

70. Instaurer une relation durable avec le principal propriétaire

• Convention de Scey - CEN FC

Le programme prévisionnel d'activité 2023, pour ce qui concerne les opérations menées sur la propriété de Scey, est adressé au propriétaire le 13 avril. Les échanges avec la propriétaire sont réguliers tout au long de l'année. Odile de S. nous a fait le plaisir de sa présence le 16 septembre, au repas de la fête des 40 ans de la RNN. Emmanuel C. a rencontré Odile de S. le 15 novembre à Cléron (cf. 31-22).



Le Ravin de Valbois © F. Ravenot

71. Entretenir les relations de partenariat tissées avec les principaux acteurs de la RNN

Les contacts sont réguliers avec les principaux acteurs et usagers de la RNN, au-delà de l'envoi des documents d'information (bulletin d'information trimestriel « L'ascalaphe », rapport d'activité, études scientifiques, etc.).

Fête « Cléron en 1900 »

Pour la seconde année consécutive, Dominique L. et Frédéric R. ont participé à cette fête historique le 10 juin. Tous deux respectivement déguisés en meunier (accompagné de l'âne Chatouille) et en vigneron, ils ont sillonné les rues cléronnaises fréquentées par plusieurs centaines de personnes. Le hall des locaux a de nouveau été mis à disposition pour accueillir l'ancienne classe rurale.

Chasse de Valbois

Le 24 mars, Christian R., actionnaire de la chasse de Valbois,

nous signale la présence de chiens de chasse dans la RNN au cours de ces derniers jours. Il nous informe que des personnes entraînent leurs chiens courants sur des sangliers sur le Mont de Cléron, et que ces mêmes chiens divaguent dans le Ravin de Valbois.

Après renseignement pris auprès de l'OFB (qui n'était pas au courant de cette pratique), il s'avère que l'entraînement des chiens courants est possible à deux conditions : le territoire où se déroule cette activité doit être chassé et le propriétaire ou ayant droit ou titulaire du droit de chasse doit avoir préalablement donné son accord. Si ces 2 conditions sont réunies, la pratique est possible avec des chiens courants entre l'ouverture générale de la chasse et le 31 mars et du 30 juin au 15 avril pour les chiens d'arrêt. Aucun chien divagant n'a été revu dans la RNN suite à ces échanges. Un contact auprès du président de l'ACCA de Cléron tout comme auprès du responsable de la chasse privée pratiquée sur le Mont de Cléron serait nécessaire pour éviter la pénétration de chiens divagants dans la RNN à l'avenir.

72. Faire connaître localement la RNN en développant des outils adaptés aux différents publics concernés

72.1 Mettre à disposition du public local des supports d'information sur la RNN

• L'ascalaphe, bulletin trimestriel

Le bulletin d'information a été diffusé à 4 reprises au cours de l'année. Plus de 1 300 destinataires l'ont reçu par mél (sympathisants, membres du CEN, communes de la CCLL, familles concernées par l'éducation à la nature, administrations...). Chaque trimestre, il a été distribué en version papier aux habitants de Cléron et de Chassagne-Saint-Denis, soit dans plus de 200 foyers. Quant aux habitants de Flagey et Scey-Maisières, ils ont été destinataires du numéro de printemps.

Le cincle plongeur, le noisetier commun, le triton palmé, l'hélianthe blanchâtre, l'andrène scabieuse, la mélique cillée, le guêpier d'Europe et la vesse-de-loup hérisson ont alimenté la rubrique « Biodiversité ». « Un brin d'histoire » a permis de traiter les sujets suivants : un nain de jardin bien caché, la transhumance de bovins à Cléron, hommage à Claude Cheval, dates phares des 40 ans passés de la RNN. Côté gestion, il a été question de la température du ruisseau, de la restauration de la « pelouse du Tas de bois », de la surveillance des oiseaux rupestres et d'un bilan des 40 ans de gestion de la RNN. Concernant la rubrique « Educ'nature », nous sommes

72.2 Baliser un sentier pédestre reliant les locaux du gestionnaire à la RNN

Dans le cadre de l'aménagement du hall extérieur engagé en 2022, le travail de mise en page des supports d'exposition du hall a été terminé en tout début d'année, en collaboration avec Clémence C. chargée de communication au CEN. Les supports, imprimés par l'entreprise Pic Bois, ont été fixés sur les murs du hall extérieur des locaux cléronnais le 13 mars. Sous le panneau d'accueil de la RNN, un distributeur permet désormais aux visiteurs et randonneurs de disposer des plaquettes de présentation de la RNN, du CEN et du programme d'activités de l'association. La présence d'une table ronde complète cet aménagement instructif et fort chaleureux.



Hall d'accueil de la RNN © F. Ravenot

Comme exigé par l'État, un support précise que cet aménagement a été financé par le plan France Relance.

73. Tisser des liens avec la population locale

Le soutien de la DREAL sur la mission EEDD ayant été reconduit en 2023, Arnaud B. a de nouveau été embauché à temps partiel par le CEN pour assurer en grande partie le travail d'éducation et de sensibilisation à la nature sur la RNN.



Préparation du 40e anniversaire avec des élus cléronnais © F. Ravenot

En cette année anniversaire, un programme d'activités spécifique a regroupé sorties nature, accueils de loisirs enfants, chantier participatif ados, conférences naturalistes et événements conviviaux. Il est détaillé dans la rubrique 73 ci-dessous.



Programme d'activités de la RNN © C. Curlier

A l'occasion de cet événement, une charte graphique spéciale 40 ans (logo et programme) a été créée par Clémence C., chargée de communication au CEN. Une affiche de la RNN a été imprimée à 200 exemplaires et 300 gobelets fabriqués, tous deux conçus également par Clémence.

73.1 Pérenniser les accueils de loisirs nature en dehors de la RNN



Piégeage lumineux et papillons nocturnes © A. Barthoulot

Les Vacances buissonnières

L'accueil de loisirs « Les Vacances buissonnières » a réouvert ses portes du 10 au 21 juillet. Durant deux semaines, encadrés par Arnaud B., Ambre G. et Lou C., en stage BTS GPN (cf. 74), les 40 enfants inscrits ont été initiés à la découverte de la nature sur la commune de Scey-Maisières.

« De l'eau, des oiseaux et des castors » et « Cabane sous les étoiles » ont été les thèmes explorés cette année. Au programme de cette édition ? Exploration de la vie sauvage des berges de la rivière à pied et en canoë et découverte de la « Pelouse du Rocher de Colonne », site géré par le CEN, bricolage, affût et nuit à la belle étoile !



Dernières consignes avant embarquement © F. Ravenot

Lors de cette première semaine, nous avons fait appel à Samuel G. (Latitude canoë - Montgesoye) pour faire découvrir le canoë aux enfants mais bien entendu, les richesses biologiques de la rivière dont les indices de présence du castor. Frédéric R., autre intervenant, est venu présenter la RNN à l'occasion du 40e anniversaire. Goûter et bougies ont marqué l'évènement. Au cours de la seconde semaine, Enzo D. est venu partager sa science de l'affût et nous montrer quelques photos nature réalisées à Scey-Maisières et dans la RNN. Pour terminer en beauté cette seconde semaine en beauté, une nuit à la belle étoile a été proposée aux enfants. A n'en pas douter, ce fut une expérience mémorable pour chacun d'entre eux !

Les petites Vacances buissonnières

Cette année encore, « Les Petites vacances buissonnières » ont été organisées durant les vacances de Toussaint (23 au 27 octobre). Vingt enfants de 6 à 10 ans ont participé à cette semaine d'activités de découverte de la nature sur le thème « La vie la nuit ». Elle s'est déroulée entre temps en salle et sorties sous la pluie. Des jeux de pistes ont été organisés et la visite de Marie-France M. (CPEPESC Franche-Comté), venue nous parler des chauves-souris, a été appréciée des enfants. En milieu de semaine, une journée a été délocalisée sur la commune de Montrond-le-Château. Par groupe, les enfants ont pu découvrir la spéléologie en explorant la grotte des Cavottes, encadrés par Alexandre F. (Sports nature évason), et l'ENS de la



Découverte du monde souterrain © A. Barthoulot

Motte du Château sous le prisme de l'Explore Games « Sauvez Louise et la contrée ».

73.2 Pérenniser le chantier éco-volontaire à destination des jeunes locaux

Du 24 au 27 octobre, malgré une météo très défavorable, le chantier ados d'automne a pu se dérouler en partie. Il a réuni 13 jeunes du secteur (Montgesoye, Tarcenay-Foucherans, Montrond-le-Château, Malbrans et Cléron) et 4 stagiaires (cf. 74). Les travaux se sont déroulés dans la RNN, 40e anniversaire oblige, avec au programme la coupe des rejets de robinier dans le parc 1 des anciennes vignes et la création de marches en bois dans le parc 2. Le dernier jour nous a permis de terminer le travail envisagé et de griller saucisses et marshmallows, afin de respecter la tradition !



Coupe des rejets de faux-robinier © F. Ravenot

73.3 Mettre en œuvre des animations ponctuelles en lien avec le patrimoine de la RNN

40e anniversaire de la RNN à Chassagne-Saint-Denis



Avant de souffler les 40 premières bougies © F. Ravenot

Quoi de plus normal que de fêter le 40e anniversaire de la RNN à Chassagne-Saint-Denis, là où tout avait commencé en 1983 ! Suite à une balade dans la RNN en petits groupes (gestion des pelouses par le pâturage

des ânes et écoute des rapaces nocturnes), animée par Dominique L., Arnaud B. et Frédéric R., un diaporama a été présenté à la quinzaine d'habitants s'étant mobilisé pour fêter cet évènement. Un repas très convivial a été organisé par la commune, avant de souffler le gâteau d'anniversaire aux 40 bougies ! Ce fut un beau moment de partages en compagnie de Félix C., maire du village, d'autres membres du conseil municipal et quelques habitants intéressés de longue date par la RNN et ses actions.

Visites guidées de la RNN

Entre juin et octobre, 4 sorties ont été proposées dans la RNN à savoir : « Fleurs et pollinisateurs : leçon de séduction » le 10 juin (annulée), « La balade du gestionnaire » le 19 août (21 personnes), « Balade et pinceaux » le 23 août (8 personnes) et enfin « Le Ravin de Valbois en récits » le 14 octobre (15 personnes). Quarante-deux personnes ont découvert la RNN à travers ces thématiques.



Initiation au dessin et à la peinture © A. Barthoulot

Ces animations s'inscrivaient dans le cadre du partenariat avec l'Office de tourisme Destination Loue Lison.

Comme durant les années précédentes, le public local était attendu en priorité ainsi que des personnes de passage dans la région. Si les premiers ont répondu présent, force est de constater que les visiteurs hors territoire Loue Lison ne se sont guère manifestés. Notons que « La balade du gestionnaire » a enregistré près de 40 inscrits (groupe limité à 25 personnes dans la RNN), et essentiellement des locaux. La diffusion du programme



Présentation historique de la RNN © I. Arfeuille

d'anniversaire et l'envoi systématique d'une information sur les sorties, via la plateforme d'envoi d'email Brevo, ont fortement contribué à une meilleure fréquentation de l'ensemble des activités proposées par la RNN.

Conférences naturalistes

Le 23 juin, toujours dans le cadre du programme d'anniversaire de la RNN, Kevin G., habitant de Cléron et passionné de nature, est venu présenter son périple de 14 mois sur l'archipel des Kerguelen, au sein des Terres antarctiques australes françaises, plus grande RNN de France. Plus de 50 personnes enthousiastes s'étaient déplacées à Cléron ce soir-là. Un pot offert par la municipalité a clos cette soirée axée avant tout sur les relations homme-nature. Merci à Kevin pour le partage de cette expérience hors du commun et ces si beaux clichés !



Une belle soirée conférence à Cléron © F. Ravenot

Une seconde conférence « Au cœur du karst » a eu lieu à la ferme Courbet à Flagey le 8 décembre. Jacques Mudry, hydrogéologue et universitaire, a gentiment répondu à notre sollicitation pour présenter le karst, structure géomorphologique omniprésente sur le territoire Loue Lison, en s'appuyant sur le cas concret du Ravin de Valbois. Suite à cet exposé, plus de 60 personnes se sont réunies autour du verre de l'amitié et clore ainsi le 40e anniversaire de création de la RNN. Merci à Jacques ainsi qu'à la ferme Courbet, tous deux partenaires de cette soirée conférence.

40^e anniversaire de la RNN à Cléron

Le 16 septembre, l'anniversaire de création de la RNN a été fêté de la plus belle des manières... Plus de 150 personnes ont répondu présent à l'invitation du CEN et se sont retrouvées à Cléron lors d'une très belle soirée festive et musicale. Habitants de Cléron et des environs, élus locaux, mais aussi des sympathisants venus de Rennes, du Pas-de-Calais, de Lyon, de Paris et même du Royaume-Uni (!), ainsi qu'une grande partie de l'équipe salariée du Conservatoire d'espaces naturels, ont participé à cet évènement.

Tout au long de cette soirée, des témoignages pleins d'émotion se sont succédé et ont permis de retracer les 40 dernières années du Ravin de Valbois. Des inventaires



e t Des artistes « grands prédateurs » concentrés © F. Ravenot
 anecdotes naturalistes aux actions de gestion des milieux naturels, des activités de sensibilisation et d'éducation à la nature à la recherche de compromis avec les acteurs locaux : ce sont avant tout les rencontres



L'heure est venue de souffler les 40 bougies ! © E. Alex

entre personnes passionnées par la protection de la nature qui ont marqué ce 40e anniversaire. L'organisation de cette soirée a été rendue possible grâce à l'Association d'éducation populaire (AEP) de Cléron. Elle a assuré d'une main de maître au montage du chapiteau, au service de l'apéritif et du repas et au barbecue et a donc contribué à la réussite de cet événement. La collaboration avec cette association locale, composée de nombreux jeunes qui ont participé autrefois et encore



Remerciements aux membres de l'AEP de Cléron ! © E. Alex

aujourd'hui aux animations nature, est un des symboles de l'ancrage territorial de la RNN.

73.4 Accompagner les actions de conservation du patrimoine bâti (hors château) compatibles avec la préservation des milieux naturels de la RNN

• Fontaine de Léri

Le 5 janvier, l'Est Républicain publie un article appelant le lecteur à aider financièrement le projet de restauration de la fontaine de Léri telle qu'elle était au moment de sa représentation par G. Courbet. L'article indique que les travaux commenceront au printemps sans préciser qu'il y a des contraintes réglementaires puisque le site se situe dans une Réserve Naturelle Nationale. Le gestionnaire de la RN n'est pas opposé à la mise en valeur de ce site mais souhaite que les travaux s'effectuent hors période d'activité biologique afin de maintenir la quiétude du site.

CHASSAGNE-SAINT-DENIS

Un paysage restauré grâce à un tableau de Courbet

Généralement, c'est le peintre qui reproduit le paysage. Mais cette fois, c'est le site de la fontaine de Chassagne-Saint-Denis qui va être restauré, grâce à un tableau de Gustave Courbet.

Un projet estimé à 21 000 €. Une cagnotte participative est actuellement lancée pour trouver les euros manquants.

« C'est en feuilletant un catalogue de peintures que le lien m'a sauté aux yeux. Je suis tombé sur ce tableau de Courbet représentant une source. Et cette source, c'était à l'évidence celle de mon village, la source de Léri. » Patrick Racine ne s'est pas trompé. Cette source qu'il connaît bien, ancien maire de Chassagne-Saint-Denis, petit village d'une grosse centaine d'habitants de la vallée de la Loue, l'a identifiée dans ce tableau simplement baptisé « La Source ». Un tableau réalisé

par le maître d'Ornans, inscrit dans le catalogue de Robert Fernier, et qui se trouve aujourd'hui accroché au musée des Beaux-Arts de Budapest.

Budapest confirme « J'ai envoyé à la conservatrice du musée de Budapest un message en anglais traduit par Google avant que je ne m'aperçoive qu'elle parle bien français ! » Pour la conservatrice hongroise, Sophie Kovacs, l'évidence est confirmée. Car si le tableau de Courbet ressemble beaucoup, pour la conservatrice, à son tableau de Courbet.

L'identification de ce tableau n'était jusqu'à pas précise. Elle est désormais confirmée. Mais le projet ne s'arrête pas là. Car à partir de cette œuvre du XIXe siècle, il a été décidé de reconstruire le site de la fontaine de Léri, aujourd'hui bien abîmée par le temps.



La fontaine de Léri peinte par Courbet va être restaurée. Photo ER/Ludovic LAUDE

Travaux à partir du printemps

jusqu'aux années 1960 à abreuver le bétail mais aussi à laver le linge. Trois ces deux

tres du village, sa seule description précise et d'époque Agricole, prennent en charge ou la Fondation du Crédit Agricole, prennent en charge l'essentiel du financement

Article de presse sur la fontaine de Léri © L'Est républicain

Le président de l'Association des Amis du musée Courbet est contacté ; il confirme qu'il est à l'initiative de cet appel à dons, mais ne voit pas où serait le problème. Ce projet de restauration, porté par la commune de Chassagne-Saint-Denis, est pourtant mûri depuis 2 ans en partenariat avec cette association et le CEN, avec le double souci de restaurer un patrimoine culturel et de ne pas perturber la zone de quiétude de la RNN. D'un commun accord, ce site doit rester confidentiel et les travaux ne pourront pas commencer avant le 1er août pour préserver la quiétude. Par courrier du 28 mars, le CEN demande au Président des Amis du musée Courbet de se positionner clairement sur la communication qu'il conduira sur ce projet, en reprenant les termes des engagements reçus par le Département du Doubs et la Communauté de communes Loue Lison en 2022. Une première réponse écrite reste très évasive, il faut attendre le 21 avril pour recevoir un courrier dans lequel le Président s'engage à « ne pas générer de communication institutionnelle à propos de la restauration de ce site ». Après ce regrettable incident, la commune missionne API25 pour réaliser les travaux qui commencent mi-octobre. Les pierres des bassins sont



Restauration du pavage au pied des 2 bassins © F. Ravenot

nettoyées, le pavage démonté et entièrement restauré, les ouvrages bétonnés démolis.

En parallèle, le CEN propose un système d'échappatoire des salamandres tachetées validé par la LPO BFC, plus opérationnel que la passerelle acacia préconisée dans un premier temps. Un modèle est acheté par le CEN et transmis à API25 pour duplication.

Le CEN s'était engagé à assurer la coupe des arbres masquant la falaise en arrière de la fontaine, falaise bien visible sur le tableau du peintre. Cyrille P. et Clément P. interviennent courant novembre, non sans difficulté, pour sécuriser les troncs au sol. Emmanuel C. contacte le maire pour tenter de valoriser les grumes d'ici le 15 février. La présence d'un gros frêne dépérissant à côté de la fontaine, dangereux et difficilement exploitable, pose problème.

Un reportage de France 3 a également présenté ce projet de restauration de la fontaine de Léri. Le reportage est disponible sur le lien suivant : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/doubs/restaurer-la-fontaine-de-leri-peinte-par-gustave-courbet-des-passionnes-se-mobilisent-2693458.html>

74. Poursuivre les activités d'éducation à la nature dans la RNN, à destination des publics scolaire, universitaire et professionnel

• Interventions scolaires d'éducation à la nature dans la RNN

Lycée agricole Lasalle de Levier

Une douzaine d'élèves de 4e Enseignement agricole du lycée, accompagnée par leur enseignant Raphaël F., a passé la journée dans la RNN et ses environs proches le 1er juin. Au départ de Chassagne-Saint-Denis, la matinée a été consacrée à la découverte de la RNN, de son gestionnaire, de ses missions... avant de retrouver la pelouse sèche où les élèves avaient œuvré à l'automne 2022 (coupe de genévriers). Durant l'après-midi, à la demande de leur professeur et guidé par Arnaud B.,

les élèves ont étudié la qualité des eaux du ruisseau de Valbois hors RNN, en s'inspirant du protocole IBGN.

Maison familiale «Les Deux vals» des Fins

A la suite des travaux réalisés sur la RNN durant l'automne 2022, une dizaine d'élèves de la MFR, encadré par Gurval F., ont été accueillis à deux reprises sur la RNN. Ils ont découvert ses richesses et les actions menées en faveur des écosystèmes, avant de terminer par une séance de capture et de détermination des papillons de jour sur les pelouses des ruines du Château de Scey.



Sortie pédagogique avec les élèves et les moniteurs de la MFR © F. Ravenot

Lycée agricole Granvelle de Dannemarie-Crête

Dans le cadre d'une semaine de découverte de différents sites gérés à des fins de préservation du patrimoine naturel, Arnaud B. a accueilli durant une demi-journée une classe de 1res STAV du lycée Granvelle et leur enseignant Joël L. Connaître le rôle que jouent les RN dans la protection de la nature était l'objectif principal de cette séance. Ont été abordés les points suivants : protection des milieux naturels et des espèces, l'organisation et le fonctionnement d'une RNN et de son gestionnaire.

• Accueil de groupes d'étudiants, d'adultes en formation professionnelle et de professionnels

Lycée agricole et CFPPA de Montmorot

A la demande de Laurence R., professeure de biologie et responsable de formation au CFPPA, des étudiants du lycée et du CFPPA de Montmorot (39), ont été accueillis pour appréhender certains suivis scientifiques menés au sein de la RNN. Les 6 avril et 7 juin, ils se sont initiés au STOC-EPS (cf. 60-3) et ont participé au PSDRF (cf. 31-5) ainsi qu'au programme SPRING (cf. 60-3).

Université de Franche-Comté

Le 22 février, Dominique L. a participé au jury de restitution du projet tuteuré des étudiants de la licence MINA, consacré aux suivis sur le ruisseau de Valbois (mesures du débit et de la température et suivi de la population de chabot).

Le 18 septembre, les étudiants de la licence professionnelle MINA (option milieux terrestres) ont été

accueilli par Frédéric R. pour une présentation globale du plan de gestion de la RNN (enjeux, objectifs et actions). Dominique L. a assuré les 6 et 7 septembre le module d'initiation à l'entomologie auprès de ces mêmes étudiants.

• Accueil de stagiaires

Agathe D., étudiante en licence d'écologie à l'Université de Besançon, a épaulé Dominique L. sur le PSDRF du 3 au 28 avril.

Christopher G., étudiant en BTS GPN au lycée agricole de Malzeville (54), a épaulé Dominique L. sur le PSDRF du 4 au 21 avril.

Maxime P., étudiant en enseignement à distance, a épaulé Dominique L. sur le PSDRF du 24 au 28 avril.

Elise D., étudiante en licence des sciences de la vie à l'Université de Bourgogne, a épaulé Dominique L. sur le PSDRF du 30 mai au 18 juin.

Ambre G., étudiante en BTS GPN au LEGTA de Vendôme (41), a participé activement à l'encadrement des enfants durant les accueils de loisirs (cf. 73-1). Le suivi des couples nicheurs de pie-grièche écorcheur et la réalisation d'un support cartographique ont complété le contenu de son stage (5 juin au 28 juillet et du 16 octobre au 10 novembre).

Lou C., étudiante en BTS GPN Biquel au LEGTA de Montmorot (39), a réalisé un stage du 19 juin au 28 juillet et du 23 octobre au 3 novembre. Elle a prêté main forte à Arnaud B. et Frédéric R. sur la mission d'éducation à la nature (cf. 73-1 et 73-2).



Petite pause pour Ambre et Lou durant l'accueil de loisirs © A. Barthoulot

Iris A., élève en terminale GMNF au Lycée François-Xavier de Besançon a été accueilli du 9 au 27 octobre. Au côté de Frédéric R., elle a participé aux travaux d'entretien du sentier (cf. 11-1) et aidé à la préparation et à l'encadrement du chantier d'automne.

Léon R. a participé au chantier d'ados du 24 au 27 octobre

dans le cadre de son stage découverte de 4e (collège Sainte-Marie Saint-Michel - Ornans).

Gabin M., en terminale Bac pro GMNF (Lycée François-Xavier) a été accueilli le 27 octobre.

75. Accompagner le projet touristique du Château de Scey dans un développement compatible avec la préservation des milieux naturels de la RNN

75.1 Accompagner la mise en œuvre des accès motorisés

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1

75.2 Accompagner la mise en œuvre du circuit pédestre associant le Château de Scey et la RNN

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1

8. Faire respecter la réglementation

80 : Anticiper les problèmes d'atteinte à la réglementation de la RNN

80-1 : Informer les visiteurs de la réglementation de la RNN

Cf. 81-2

80-2 : Informer les entreprises commerciales et les associations sportives et culturelles de la réglementation

• Demande d'autorisation préfectorale pour les circuits pédestres

Quinze demandes d'autorisation préfectorale ont été adressées à la DREAL et en copie à Odile et Philippe de S. lorsque l'itinéraire concernait leur propriété. Cela a représenté 14 sorties effectives pour 224 individus. Elles sont les suivantes :

- 8 et 9 mars : stagiaires en formation PSDRF - RNF (Dijon) - 10 personnes,
- 6 avril : étudiants de BTSA GPN (2ème année) - EPLEFPA - CFA CFPPA (Montmorot) - 24 élèves,
- 9 mai : randonneurs « Au Pays de Courbet » (Ornans) - 22 personnes,
- 31 mai : élèves de 1e Bac pro GMNF - MFR « Les Deux vals » (Les Fins) - 10 élèves,
- 7 juin : élèves de 4e Enseignement agricole - Lycée agricole Lasalle (Levier) - 12 élèves,
- 7 juin : étudiants de BTSA GPN (2ème année) - CFPPA Montmorot - 24 élèves,
- 10 juin : individuels (sortie nature) - CEN Franche-Comté (Cléron) - annulée,
- 27 juin : membres du conseil scientifique et technique - CEN Franche-Comté (Besançon) - 20 personnes,
- 19 août : individuels (sortie nature) - CEN Franche-Comté (Cléron) - 21 personnes,
- 23 août : individuels (sortie nature) - CEN Franche-Comté (Cléron) - 8 personnes,

**ACCÈS RÉGLEMENTÉ
GROUPES**
de plus de 9 personnes

Demande d'autorisation préfectorale à effectuer auprès de l'organisme gestionnaire 1 mois avant la sortie

- 17 septembre : membres et sympathisants (sortie nature) - CEN Franche-Comté (Cléron), 8 personnes,
- 18 septembre : étudiants en licence professionnelle MINA - Université de Franche-Comté - 12 étudiants,
- 25 septembre : élèves de Terminale Bac STAV - Lycée Granvelle (Dannemarie-sur-Crête) - 18 élèves,
- 14 octobre : individuels (sortie nature) - CEN Franche-Comté - 18 personnes,
- 27 octobre : éco-volontaires chantier d'automne - CEN Franche-Comté (Cléron) - 17 personnes.

81 : Assurer la police de la nature dans la RNN

81-1 : Actualiser la politique pénale sur la RNN

L'actualisation de la politique pénale de la RNN est au



Groupe de randonneurs sur le sentier de la RNN © F. Ravenot

point mort. Le changement attendu de conservateur de la RNN n'a pas encouragé les salariés affectés à la RNN à travailler sur le sujet en 2023. Un point sera effectué au printemps 2024, dans l'attente du commissionnement d'Emmanuel C.

81-2 : Assurer des tournées de surveillance et d'information

En 2023, 10 des 12 tournées de surveillance programmées ont été assurées les week-ends et jours fériés entre le 9 avril (Pâques) et le 26 juin. Près de 70 personnes ont été aperçues et 42 informées.

Les infractions suivantes ont été constatées, y compris en dehors des tournées de surveillance :

- 2 stationnements interdits,
- 1 circulation d'un véhicule à moteur (traces d'engin motorisé sur le sentier de la pelouse),
- 4 chiens interdits (dont 2 non tenus en laisse).

9. Assurer le suivi administratif

90 : Diffuser les rapports d'activités et financiers avant le 31 mars de l'année n + 1

Le rapport d'activités de la RNN a été diffusé auprès de l'administration le 23 mai (cf. 72-1). Le Comité consultatif de gestion annuel s'est tenu à Besançon le 12 juin, en préfecture.

92 : Veiller à limiter le temps de travail administratif à un niveau inférieur à 33 % du temps de travail des salariés

Quelques éléments concernant le fonctionnement de l'organisme gestionnaire sont précisés ci-dessous, en complément des réunions mensuelles du pôle territorial Doubs / Territoire de Belfort et/ou d'équipe CEN :

- 26 janvier : rentrée du bois de chauffage de nos locaux cléronnais,
- 7 février : réunion des correspondants loup lynx à Gonsans,
- 3 juin : AG du CEN à Champlitte,
- 9 juin : enterrement de Claude C., agriculteur cléronnais qui a travaillé étroitement avec le gestionnaire de la RN, notamment pour initier le pâturage des ânes dans les pelouses marneuses au début des années 2000,
- 11 juin : recrutement du Conservateur de la RNN,
- 26 juin : réunion entre titulaires et suppléants du CSE à Poligny,
- 27 juin : accueil du Conseil scientifique du CEN et visite de la partie aval de la RNN ; discussion autour du devenir des collections à sec d'invertébrés stockées à Cléron : le conseil valide la proposition de les confier au Muséum d'histoire naturelle de Besançon,
- Mai à juillet : organisation du recrutement du nouveau conservateur de la RNN,
- 10 octobre : réunion technique du CEN sur les tourbières,
- 24 octobre : Emmanuel C. participe à une réunion relative au troupeau conservatoire du CEN,
- 24 novembre : visite médicale du travail d'Emmanuel C.,
- 28 novembre : participation d'Emmanuel C. à la formation « Marchés publics » organisée par le CEN,
- 4 décembre : entretien du poêle à granulés par Val Confort,
- 14 décembre : repas de Noël du CEN dans les nouveaux locaux de Brégille, à Besançon
- 15 décembre : réunion CEN/DREAL à Besançon concernant notamment la programmation budgétaire 2024 et l'organisation du prochain comité consultatif,
- 21 décembre : réunion des correspondants du réseau loup lynx à Gonsans.

Formation continue du personnel

En tant que délégué du personnel suppléant au sein du CSE, Frédéric a participé à la formation « Santé et sécurité au travail » dispensé par FT Consultants les 30 et 31 mai à Besançon ainsi qu'à une formation interne sur le harcèlement au travail le 3 octobre, en tant que salarié du CEN.



Formation « Santé et sécurité au travail » à Besançon © F. Ravenot

Frédéric R. a participé à la formation « Mission de police dans les RN de Bourgogne-Franche-Comté » mise en place par la DREAL et le CRBFC les 28, 29 et 30 novembre à Dijon, où de nombreux organismes sont intervenus (RNF, DDT 21, OCLAESP, DEB, OFB et le tribunal judiciaire de Dijon). A la suite de cette formation théorique, la DREAL et le CRBFC ont proposé d'organiser une formation pratique en mars prochain. Le souhait est de constituer un groupe police des RN afin d'échanger annuellement sur le sujet de la police de l'environnement (échanges de bonnes pratiques). Dans ce cadre, il est souhaité qu'un référent puisse représenter les gestionnaires de RN pour ensuite communiquer avec les MISEN et les COLDEN de chaque département.



Formation police à Dijon © F. Ravenot

10. Pérenniser les échanges au sein du réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables

En 2023, le temps d'échanges avec le réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables s'est décliné de la façon suivante :

100 : Continuer l'implication au sein du réseau RNF

Cette implication au sein du réseau des RNN s'est traduite cette année à divers titres :

- 29 au 31 mars : Rencontres du groupe syrphes à Labergement-Saine-Marie. Ce fut l'occasion d'échanger sur les retours d'expériences des gestionnaires sur la méthode Syrph-the-net et de travailler sur le projet de liste rouge des syrphes de Bourgogne-Franche-Comté,
- 9 et 10 mai : Congrès de RNF à Nîmes (30),
- 11 et 12 mai : Forum Natur' adapt organisé par RNF à Nîmes (30),
- 20 et 21 novembre : Groupe forêt de RNF, à Banyuls-sur-Mer (66),
- 22 et 24 novembre : participation aux 50 ans de la RNN de la forêt de la Massane (66), présentation d'un poster sur le rôle pionnier de la RNN dans le réseau des gestionnaires en matière de développement de la connaissance scientifique.
- 04 et 05 décembre : participation à Dijon au séminaire de restitution de la première phase de l'Observatoire des forêts sentinelles piloté par RNF.

101 : Faire connaître le savoir-faire de la RNN

• Publications

Invertébrés

Publication de Dominique L. : co-rédaction de « Les Tipulidae des espaces naturels de l'ancienne région Franche-Comté et synthèse des connaissances comtoises (Diptera, Tipulidae) » publié dans le n°36 de la revue Bourgogne-Franche-Comté Nature (premier auteur : Pierre T.).

Les Tipulidae des espaces naturels de l'ancienne région Franche-Comté et synthèse des connaissances comtoises (Diptera, Tipulidae)

Pierre TILLIER¹, Jocelyn CLAUDE², Romain DECOIN³ & Dominique LANGLOIS⁴

Publication sur les tipules © BFC Nature

102 : Développer les relations avec les RN de Bourgogne-Franche-Comté

102-1 Poursuivre la coopération avec la RNN du lac de Remoray

Dominique L. a participé à la « Semaine Diptères » des Amis de la RNN du lac de Remoray du 4 au 7 décembre. Ce fut notamment l'occasion de travailler sur le projet de liste rouge des syrphes de Bourgogne-Franche-Comté.

102-2 : Poursuivre les relations avec les autres RN de Bourgogne-Franche-Comté et intensifier notamment celles relatives à la gestion des pelouses sèches

Cf. 101 & 102-1 ci-dessus à propos de la connaissance des invertébrés.

102-3 : Favoriser les ponts entre le CEN et les gestionnaires des RN de Bourgogne-Franche-Comté

Les journées des gestionnaires représentent un vrai moment d'échanges. Dominique L. a participé à celle du 24 janvier consacrée aux nouvelles technologies.

Emmanuel C. a participé au Congrès de la fédération des CEN à La Rochelle du 29 novembre au 02 décembre.

Frédéric R. a participé lors de la journée des gestionnaires des RN de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon le 30 novembre.

• L'Azuré

Frédéric R. a participé au comité de rédaction de la revue des gestionnaires des milieux naturels remarquables de BFC les 24 février, 27 mars, 15 juin et 17 octobre. Il a été nommé directeur de publication de la revue à l'occasion de la parution du n°35 (numéro spécial cours d'eau) en octobre. Il prend ainsi le relais de Bruno T., conservateur de la RNN du lac de Remoray qui assurait cette fonction depuis 2015.

Liste des sigles et des acronymes

- ABF : Architecte des bâtiments de France
ADAPEI : Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales
AFB : Agence française pour la biodiversité
API 25 : Association patrimoine insertion 25
ARBFC : Agence régionale de la biodiversité Bourgogne-Franche-Comté
ASA : Association syndicale autorisée
ATBI : All taxa biodiversity inventory
AURA : Auvergne-Rhône-Alpes
- BFC : Bourgogne-Franche-Comté
BTS : Brevet de technicien supérieur
B TSA : Brevet de technicien supérieur agricole
BTS-GPN : Brevet de technicien supérieur, option « Gestion et protection de la nature »
- CBNFC-ORI : Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés
CCG : Comité consultatif de gestion
CCLL : Communauté de communes Loue Lison
CEFE : Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive
CEN : Conservatoire d'espaces naturels
CFA : Centre de formation d'apprentis
CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
COLDEN : Comité opérationnel de lutte contre la délinquance environnementale
CPEPESC : Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères
CSE : Comité social et économique
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CD25 : Conseil départemental du Doubs
CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles
CR : En danger critique (statut des listes rouges de l'UICN)
CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CNPF : Centre national de la propriété forestière
- DEB : Direction de l'eau et de la biodiversité
DEE : Données élémentaires d'échange
DDT : Direction départementale des territoires
DREAL : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
- EA : Enseignement agricole
EATDD : Écologie Agronomie Territoire Développement Durable
EEDD : Education à l'environnement et au développement durable
EMME : Ecology, monitoring and management of ecosystems
- EN : En danger (statut des listes rouges de l'UICN)
ENS : Espace naturel sensible
EPAGE HDHL : Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Haut-Doubs Haute-Loue
- GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
GDR : Groupe de recherche
GMNF : Gestion des milieux naturels et de la faune
GPN : Gestion et protection de la nature
GR : Grande randonnée (sentier de)
GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement
- INPN : Inventaire national du patrimoine naturel
INRA : Institut national de la recherche agronomique
IPA : Indice ponctuel d'abondance
IBGN : Indice biologique général normalisé
- JEP : Journées européennes du patrimoine
- LC : Non menacée
LEADER : Liaison entre action de développement de l'économie rurale
LEGTA : Lycée d'enseignement général et technologique
LIFE : L'instrument financier pour l'environnement
LPO FC : Ligue pour la protection des oiseaux de Franche-Comté
- MEBFC : Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté
MINA : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
MFR : Maison familiale rurale
MIPE : Mission interservices des polices de l'environnement
MISEN : Mission interservices de l'eau et de la nature
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
MTECT : Ministère de la transité écologique et de la cohésion des territoires
- NT : Quasi menacée
- OCLAESP : Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique
OFB : Office français de la biodiversité
OLT : Objectif à long terme
ONF : Office national des forêts
OPIE : Office pour les insectes et leur environnement
OT : Office du tourisme
- PAIC : Polytrap amélioré pour l'inventaire en canopée
PCAET : Plan climat air énergie territorial
PNR : Parc naturel régional
PSG : Plan simple de gestion (sylvicole)
PNA : Plan national d'actions
RAS : rien à signaler

REBBEL : Recherche biodiversité bien-être loisirs
RNF : Réserves naturelles de France
RNN : Réserve naturelle nationale
RNR : Réserve naturelle régionale
RTE : Réseau de transport de l'électricité
RPI : Regroupement pédagogique intercommunal

SATE : Service d'assistance technique dans le domaine de l'eau

SBFC : Société botanique de Franche-Comté

SERENA : Système de données et d'échange de données des réseaux d'espaces naturels

SESSAD : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile

SHNA : Société d'histoire naturelle d'Autun

SHNPM : Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard

SINP : Système d'information sur la nature et les paysages

STA : Service territorial d'aménagement

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

STEDD : Sciences, technologies et éducation au développement durable

STEP : Station d'épuration

STERF : Suivi temporel des espèces de rhopalocères de France

StN : Syrph-the-net (méthode de diagnostic des milieux naturels à partir du peuplement des syrphes)

STOC-EPS : Suivi temporel des oiseaux communs - Echantillonnages ponctuels simples

SHOC : Suivi hivernal des oiseaux communs

TRI : Tri recyclage insertion

UFR : Unité de formation et de recherche

VU : Vulnérable



Patte d'Harry © F. Ravenot



Organisme gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

24, Grande rue - 25330 Cléron

Tél. : 03 81 62 14 14

Courriel : ravin.valbois@espaces-naturels.fr

www.cen-franchecomte.org